

BARCELONNETTE

ACTUALITÉS

Feu de forêt
du Verger **P.2**

TEMPS FORTS

Opération
« 10 femmes
à l'honneur » **P.8**



www.ville-barcelonnette.fr



ÉDITO

Avec une météo qui risque d'être encore un peu capricieuse, le printemps est venu chasser le grand froid et modifie jour après jour notre paysage. Le moment est venu aujourd'hui de se tourner vers l'avenir... quoi de plus naturel alors que de porter un « coup de projecteur » sur la jeunesse... notre jeunesse. Nous l'avons entendu tant de fois et l'avons nous-même sûrement affirmé : les jeunes sont l'avenir de la société. En notre qualité de parents, nous avons la lourde mais noble charge de leur dispenser l'éducation qu'ils sont en droit d'attendre et de les guider sur le chemin de l'autonomie. En ma qualité d'élue, avec l'aide précieuse de mon équipe municipale, j'ai choisi de leur tendre la main en mettant tout en œuvre pour leur offrir les perspectives d'avenir auxquelles ils aspirent. Ainsi, la commune s'est engagée dans le projet « socle numérique » pour les élèves de l'école élémentaire, accompagnement pédagogique qui vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Nous avons également à cœur de moderniser les installations sportives car nous sommes bien conscients que le sport est un support essentiel d'insertion et de socialisation. Plus largement, dans le cadre de mon engagement politique, je souhaite que nos jeunes Barcelonnètes deviennent acteurs de la vie communale... c'est d'ailleurs dans cette optique que le Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place. La société connectée dans laquelle nous évoluons chacune et chacun nous offre un large panel de nouvelles technologies qui révolutionnent indéniablement notre quotidien. Nos jeunes sont en première ligne de ce monde digital qui s'ouvre à nous !

Donnons-leur les clefs de la réussite. La jeunesse d'aujourd'hui est l'avenir de demain.

Sophie

Sophie VAGINAY RICOURT
— Maire de Barcelonnette



ACTUALITÉS

FEU DE FORÊT DU VERGER

Samedi 26 mars dernier, un feu d'origine accidentelle s'est déclaré au-dessus du lotissement l'Ermitage au lieu-dit le Verger, sur la commune de Barcelonnette. Un important dispositif a été rapidement mis en place par le Service départemental d'incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence.



Bilan de cet incendie en quelques chiffres

**44 HECTARES
DÉTRUITS**



**Moyens
opérationnels**

- 87 sapeurs-pompiers de tout notre département et des Hautes-Alpes
- 30 véhicules
- 1 hélicoptère des Alpes Maritimes
- 1 avion de type Dash de la sécurité civile de Nîmes Garons
- Monopolisation des équipes durant 4 jours



**Côté
municipalité**

- 4 personnels mobilisés
- Mise en place d'un point d'accueil et d'un point de ravitaillement
- Coordination des services



**Côté
logistique**

- Préparation et livraison de 350 pique-niques et de plateaux-repas par le Centre Jean Chaix qui a également organisé en urgence l'hébergement de 47 sapeurs-pompiers.

Le feu, attisé par des vents soutenus, s'est très vite propagé obligeant l'évacuation de 6 personnes qui ont été accueillies à la salle du marché couvert par le personnel communal mobilisé à cet effet. La zone particulièrement escarpée sur ce site a compliqué le travail des équipes des soldats du feu. Engagés dans cette lutte, ils se sont relayés durant toute la nuit. Leur implication sans faille a permis de limiter les ravages dans cette zone particulièrement boisée.

En raison d'autres incendies importants dans des départements limitrophes, les secours aériens n'ont pu être dépêchés que tard dans la soirée et le dimanche matin. La municipalité a apporté son entier soutien en mettant en place un point de ravitaillement au sein de la salle multisports « Jean Fernandez » où les effectifs engagés sur l'incendie ont pu se restaurer ; certains d'entre eux ont été hébergés pour la nuit au Centre d'Oxygénation Jean Chaix en charge de cette logistique.

Durant trois jours, des opérations de forestage ont été effectuées pour prévenir d'éventuels nouveaux départs de feu. Il est important de rappeler que l'emploi du feu est encadré et que l'état de sécheresse auquel nous sommes confrontés ainsi que les conditions climatiques qui sévissent actuellement nous obligent à la plus grande prudence.

Madame Sophie VAGINAY RICOURT tient à remercier tout particulièrement l'ensemble des sapeurs-pompiers mobilisés dans la lutte contre cet incendie ainsi que le personnel communal et l'équipe du Centre Jean Chaix pour leur disponibilité tout au long du week-end.

Rédaction : Pôle communication - Mairie de Barcelonnette — Photos : Mairie de Barcelonnette, Claude Gouron, Shutterstock, X droits réservés. Conception/Réalisation : Agence KUDETA — Impression : Imprimerie Despesse.
Édité par : Mairie de Barcelonnette



Réflexion sur

LES PLACES DE STATIONNEMENT EN VILLE



La municipalité a engagé une réflexion sur la réorganisation des places de stationnement en centre-ville.

Les abords de l'école élémentaire vont être repensés pour garantir une meilleure protection des écoliers, notamment dans le cadre du plan vigipirate.

Plusieurs emplacements « arrêts minutes » vont être matérialisés pour permettre un accès aisé aux commerces ou établissements de services divers. Dans cette même vision, des emplacements « personnes à mobilité réduite » vont également être créés en plus de ceux déjà existants.

Enfin, l'emplacement « livraisons » de la rue du Docteur Rebattu (en face des bureaux de la maison technique) va être déplacé rue Bérenger (actuel emplacement réservé au stationnement des motos qui n'est jamais ou très rarement occupé).

→ Merci de nous faire part de toutes questions ou éventuelles suggestions à l'adresse suivante : communication@ville-barcelonnette.fr



VÉGÉTALISER LES CIMETIÈRES ?

Des essais de végétalisation des allées de la partie haute du cimetière du Peyra vont être effectués prochainement par le pôle technique.

L'expérimentation porte sur le semage d'un engazonnement propre dans le but de palier le désherbage chimique, interdit en France depuis le 1^{er} janvier 2019. Si les résultats sont concluants, il sera étendu au cimetière de Villevieille.



Petites villes de demain

Petites Villes de Demain

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », trois études vont être menées en 2022 sur :

- l'amélioration de l'habitat
- la mobilité douce
- l'articulation des espaces urbains

→ Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher du service compétent à l'adresse mail suivante : pvd@ville-barcelonnette.fr





LA JEUNESSE



UN ÉLAN DE BONHEUR...

Dans un contexte sanitaire difficile, les enfants du Centre de Loisirs et les jeunes élus du Conseil municipal des Jeunes ont remis aux résidents de la Sousta un tableau qu'ils ont confectionné dans le cadre des fêtes de fin d'année au cours d'ateliers créatifs encadrés par Mickaël DUBRULLE ; Les protocoles en vigueur n'ont pas permis que cette rencontre intergénérationnelle puisse avoir lieu en direct... la remise de ce joli tableau a donc été faite sans contact, mais pas sans sourires ! Beaucoup d'émotions partagées de chaque côté... de la vitre !



SÉCURITÉ DANS NOS ÉCOLES

Dans le cadre des mesures de sécurité liées à l'épidémie de Covid-19, le pôle technique a installé des capteurs de CO² dans l'ensemble des classes et des cantines des écoles communales. Ce dispositif sert à mesurer et à alerter sur le niveau de dioxyde de carbone.

L'enseignant(e) dans les classes et les agents municipaux à la cantine, peuvent ainsi procéder à la ventilation des locaux quand la concentration de CO² devient trop importante. Le CO² (ou dioxyde de carbone) a des effets néfastes sur la santé. La concentration normale dans l'air est de 300/400ppm. Une concentration de CO² supérieure à 1000ppm, un taux d'humidité supérieur à 40% et des températures trop basses sont des facteurs de développement du virus de La Covid-19.



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RENOUVELLE SON PARC INFORMATIQUE

Dans le cadre du projet « socle numérique » engagé par la Municipalité, le parc informatique de l'école élémentaire a été renouvelé.



Le montant total de l'opération, qui s'élève à la somme de 22200€, comprend :

- l'installation de 15 PC neufs pour un usage commun enseignants/élèves
- mise en place d'une solution de filtrage pour permettre une navigation sécurisée via internet
- installation d'un serveur NAS pour la sauvegarde des données et des travaux des enseignants et des élèves
- acquisition de 4 nouvelles tablettes et de deux scanners manuels
- 2 nouvelles bornes WIFI complètent le parc existant et viendront assurer une meilleure connexion dans les classes ; 4 groupes pourront ainsi travailler de façon simultanée.

La maintenance pourra s'effectuer à distance pour l'ensemble du matériel par le service en charge du pôle informatique.



TOUS À VOS COSTUMES !

Dans l'après-midi du mardi 22 mars, les enfants de l'école élémentaire se sont regroupés Place Valle de Bravo pour fêter le carnaval. Sous un soleil printanier, tout ce petit monde enthousiaste a pu apprécier l'animation musicale, danser au rythme de la musique et partager un goûter. Tradition oblige, caramatran a été jugé sous les huées des carnavaliers ; cette année, il a pris la forme... du virus de la Covid 19 ! Le châtiment a été impitoyable !



LE MONDE DU NUMÉRIQUE



Le 4 mars dernier, 30 élèves de la classe de 4^{ème} à la cité scolaire André Honnorat ont participé à un atelier #SuperCodeur encadré par des coaches d'Orange.

Le code est partout et touche tout le monde. L'objectif était de sensibiliser filles et garçons à la culture numérique en les initiant au codage informatique d'une façon simple et ludique pour leur permettre de mieux appréhender ce qui

se cache derrière leur vie numérique de tous les jours : applications, jeux vidéo... Clarisse Balladur, Adjointe aux affaires scolaires, était présente à cette journée riche en découvertes.

ARRIVÉE / MOUVEMENT



Arrivée

Bienvenue à **Émilie MANTOVANI** qui a rejoint le pôle Administratif en qualité d'assistante au Service des Ressources Humaines depuis le 1^{er} février 2022.



Mouvement

Depuis la fermeture du centre de vaccination, **Baptiste GARCIA** a rejoint le pôle Famille, Jeunesse, Sports et Associations ; parmi ces missions, il est en charge de la gestion des associations ainsi que de la réservation des différents équipements sportifs communaux.

DITES LE NOUS



“ PORTRAIT D'ÉLUE Rolande Jacques

ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES

Présentez-vous en quelques mots

Rolande JACQUES, 52 ans, secrétaire de mairie à Faucon, je suis juriste de formation. Cela fera 30 ans cette année que je suis revenue travailler dans la vallée après en être partie pour faire mes études.

Quel est votre rôle en tant qu'adjointe ?

En tant qu'adjointe aux affaires sociales, je participe bien sûr à la mise en place des différents projets de notre équipe d'élus mais je m'occupe plus particulièrement de la Résidence La Sousta et du CCAS.

Pour La Sousta, grâce à de fermes négociations nous avons obtenu la résiliation du bail emphytéotique avec la société ERILIA et pu ainsi reprendre la main sur la gestion de la résidence.

En ce qui concerne le CCAS, son action est plutôt diversifiée, cela peut aller de la gestion des jardins partagés, aux animations pour les seniors en passant par la délivrance de bons alimentaires pour les personnes en grandes difficultés, sans compter une aide administrative complète.

Quelles sont vos ambitions pour ce mandat ? Qu'avez-vous à cœur de réaliser ?

Pour ce mandat je souhaite apporter tout mon soutien à l'amélioration de la vie des résidents de La Sousta. Et plus généralement mettre l'accent sur les opérations de prévention et de sensibilisation, comme par exemple la Journée de Sensibilisation sur le Diabète prévue en Juin ou l'opération Octobre Rose sur le cancer du sein. Par ailleurs en 2022 seront célébrés les 10 ans des jardins partagés et une jolie fête sera organisée pour l'occasion !



“ PORTRAIT D'AGENT Isabelle Gauthier

AGENT ADMINISTRATIF EN CHARGE DE L'ACCUEIL ET DE L'ÉTAT-CIVIL

Présentez-vous en quelques mots

Je m'appelle Isabelle GAUTHIER, je suis native de Barcelonnette. J'ai intégré la mairie de Barcelonnette depuis janvier 1989 et je travaille au Service Accueil / État civil / Élections.

Quelles sont les missions de votre service ?

Au sein de ce service où nous sommes deux, nous traitons des dossiers divers et variés ce qui est une richesse.

Les principales activités au niveau de l'état civil sont :

- l'établissement d'actes (naissance, reconnaissance, mariage, décès)
- l'enregistrement des PACS
- la délivrance de ces actes et depuis 2020, nous assurons aussi la gestion de ces actes de manière dématérialisée via l'application COMEDEC pour les notaires et les plateformes de délivrance de CNI / passeport
- la légalisation de signature.

Le service est équipé d'un dispositif de recueil pour les demandes de CNI et de passeports. Ce dispositif est unique dans la Vallée.

En ce qui concerne les élections, tenue des listes électorales (inscription, radiation, délivrance carte électorale) et organisation des scrutins électoraux. En plus de ces 2 volets, nous sommes amenés à traiter d'autres dossiers comme la vente de concession de terrain au niveau du cimetière, le recensement des jeunes gens en vue de la journée du citoyen, l'établissement d'attestation d'accueil, les dossiers de demande de carte de séjour, les débits de boissons...

Quels sont vos ambitions et vos projets ?

Pouvoir continuer à assurer cette belle mission qu'est le service public tout en intégrant les évolutions.



EXPRESSION D'OPPOSITION

— Décentralisation et démocratie locale, la nécessité d'une réforme ?

Le mode de scrutin aux élections municipales assure une faible place à l'opposition, dont le rôle n'est pas toujours facilité par le maire lui-même.

« La liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis selon la représentation proportionnelle ».

Concernant les dernières élections à Barcelonnette, sur 23 conseillers municipaux, 18 sont dans la majorité et 5 dans l'opposition guère représentée !

L'opposition détient un rôle de contrôle, de proposition et de contre-pouvoir essentiel à l'action de l'exécutif local. Les élus d'opposition ont des droits. Mais, sur le terrain, le passage de la loi à la pratique n'est pas évident. Lors des réunions du conseil municipal de Barcelonnette, les élus de l'opposition n'existent pas, on ne leur laisse que le droit d'écouter...

Cette censure existe même dans le bulletin municipal ! L'opposition a le droit d'y publier des articles, Le bulletin municipal ne doit pas être seulement un « espace d'écriture », dans lequel seul un texte est autorisé, mais bien un « espace d'expression »...

Les conseillers municipaux minoritaires ont droit à la communication des documents administratifs de la commune, les projets de contrats de services ou de marchés publics, d'être représentés dans les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudication y compris dans les commissions créées par le Conseil municipal. La composition de ces dernières devant respecter le principe de la représentation proportionnelle. Un espace doit être réservé à l'expression libre des conseillers élus sur une liste autre. Ce droit est considéré par le juge administratif comme une « véritable liberté fondamentale ».

En France, contrairement à la plupart des pays européens, le maire possède tous les pouvoirs : le législatif, l'exécutif et même parfois le judiciaire.

Nous, l'opposition, voulons démontrer que les divergences se fondent sur des enjeux réels et que nous pouvons participer à la construction de l'avenir dans une démarche commune. Pour ce faire, nous devons pouvoir comprendre la gestion municipale, nous opposer pour marquer notre désaccord si nécessaire et proposer des alternatives si on nous laisse la possibilité de nous exprimer...

C'est dans cet état d'esprit qu'il faut progresser, dans l'intérêt de tous.

Christophe Pichet

— Conseiller municipal d'opposition

ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} JANVIER
AU 31 MARS 2022

NAISSANCES

CELLIER Lily-Rose, Martine
02/01/2022 à Gap

SUBE Nina, Liv, Anna, Julia
14/01/2022 à Toulon

GUIBOUT Basil
25/02/2022 à Gap

FLODROPS Valentin,
Guy, Dominique
13/03/2022 à Gap

DÉCÈS

HONORÉ épouse MOUNEYRES
Marie, France, Rolande

ANDRÉ veuve SIGNORET
Irène, Marguerite

ROCHE née SANCHEZ Sylvette

ALFONSO veuve BESUCCO
Catherine

ROBERT Jean, Marcel

REIGNIEZ Olivier, Patrick

SIGNORET René, Louis

CAIRE Edmond, Émile

TRON veuve REYNAUD
Marcelle, Angèle, Juliette

LAFRI Amar

LELLI veuve MAURE
Jeanne, Marie

BOYAVAL
Michel, Jacques, Fernand

HATIER Louis, Georges

OCCELLI veuve ALLIONE
Valentine, Simone, Noëlie

LEROY veuve DAMERON
Marie, Thérèse, Gisèle

BRUN veuve GARINO
Simone, Marie, Louise

ASSEMAT veuve DEREPA
Mauricette

TEMPS FORTS



DICRIM 2022

La nouvelle édition du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est en ligne sur notre site internet ou en version papier à l'accueil de la mairie.

→ Plus d'infos :

www.ville-barcelonnette.fr/les-actualites.htm

Fermeture du centre de vaccination

Après deux ans de pandémie et trois doses de vaccins, les centres de vaccination ferment peu à peu partout en France. Celui de Barcelonnette a fermé ses portes le 4 mars dernier. Installés depuis le 18 janvier 2021 à la salle du marché couvert puis au rez-de-chaussée de la Médiathèque, les professionnels de la santé de l'ensemble de la Vallée de l'Ubaye ont effectué pas moins de 9900 injections ! Je formule ici le vœu que le centre ne rouvre pas ses portes... ceci étant, en cas d'une éventuelle importante « nouvelle vague », ce dernier pourra être rapidement réactivé.

Opération «10 femmes à l'honneur»

À l'occasion de la Journée de la Femme commémorée dans notre pays depuis 1982, la Municipalité a souhaité mettre à l'honneur 10 femmes dans le cadre d'une sympathique réception. Rolande JACQUES, Adjointe au Maire, a souligné l'engagement bénévole et l'investissement dont elles font preuve tout au long de l'année et sans lesquels le tissu associatif local ne serait pas aussi diversifié et dynamique. Monsieur Denis REVEL, Sous-Préfet de Barcelonnette et Madame Solange AMARENCO, Présidente du Comité départemental des Médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ont partagé ce moment riche en émotion. Un diplôme d'honneur et des présents ont été offerts à toutes ces dames en remerciement de leurs actions en faveur de la jeunesse,

INITIATIVES



Vélo à assistance électrique

Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité douce, la municipalité a mis en place l'octroi d'une aide financière d'un montant de 200 euros aux personnes qui souhaitent acquérir un vélo à assistance électrique. 21 dossiers ont été déposés au cours de l'année 2021. Devant le succès remporté par cette opération, ce dispositif est renouvelé pour la présente année.

→ Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher du service compétent à l'adresse mail suivante : administration-generale@ville-barcelonnette.fr

des personnes âgées, en faveur de la culture, des personnes dans la précarité, du sport, de la cause animale... en faveur de toutes ces actions qui contribuent au renforcement du lien social.

FOCUS



COLLECTE POUR L'UKRAINE

Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre à l'appel de l'association «Le Lions Club Vallée de l'Ubaye»

L'association a organisé une collecte de vêtements, couvertures et jouets en soutien au peuple Ukrainien, otage d'une guerre qui se déroule aux portes de l'Europe. L'élan de générosité dont vous avez fait preuve a permis de venir en aide aux nombreux réfugiés déplacés en Pologne et dans les autres pays frontaliers de l'Ukraine. Un concert donné par Henry Bullard et Jordy Privat à la salle du marché couvert a également permis de récolter des fonds en solidarité au peuple Ukrainien.